AU PROFIT DE LA SANTÉ • Fondation CHUS •

Guide
de l'organisateur

Vous souhaitez tenir une activité, mais ne savez pas par où commencer? **Voici quatre grandes étapes à suivre lorsque vient le temps d'organiser votre activité.**

Élaborer

- Définissez la formule de votre activité selon vos intérêts, vos objectifs, votre public cible et le temps que vous avez à y consacrer.
- Formez un comité organisateur. Entourez-vous de gens dynamiques qui vous aideront tout au long du projet.
- Fixez la date et l'heure. Vérifiez les dates des autres activités similaires dans la région afin de ne pas tenir votre activité en même temps.
- Choisissez l'emplacement. Ayez en tête la capacité de l'endroit (nombre de personnes), la facilité d'accès (stationnement) et la sécurité des lieux.
- Prévoyez les moyens de perception de l'argent. Allez-vous vendre des billets? Récolter des dons et des commandites?

Présenter

- Présentez-nous votre activité.
  Pour ce faire, remplissez le formulaire disponible sur notre site Web.
  Le personnel de la Fondation vous contactera pour approuver votre activité et vous conseiller.

Exécuter

- Établissez un échéancier. Créez une sorte de calendrier et inscrivez-y l'échéance des différentes tâches, par exemple, les dates limites pour réserver du matériel ou des lieux, envoyer des invitations, effectuer des rappels, etc.
- Dressez une liste de vos besoins. Permis, nourriture, matériel, ressources humaines, etc.
- Choisissez vos fournisseurs et partenaires. N'hésitez pas à demander des soumissions auprès de différents fournisseurs en mentionnant que vous faites cette activité pour une bonne cause.
- Recherchez des commanditaires ou des gratuités. Inspirez-vous de notre exemple de plan de commandite. ATTENTION : Vous devez nous transmettre une liste des entreprises que vous souhaitez solliciter.
- Montez un budget. Consultez notre modèle de budget.
- Faites la promotion de votre activité. Bouche-à-oreille, réseaux sociaux, affiches. ATTENTION : La Fondation doit approuver le matériel promotionnel lorsque son nom ou son logo y est apposé. Consultez nos normes graphiques.
- Sollicitez votre entourage et collectez les dons. Racontez votre histoire, la raison pour laquelle vous êtes impliqué. Montrez l'exemple et faites le premier don!

Conclure

- Retournez vos profits à la Fondation du CHUS dans les 30 jours suivant l'activité.
- Remerciez tous ceux qui ont contribué au succès de votre activité (comité, participants, donateurs, commanditaires, bénévoles) en les informant du montant amassé.